

Le bout du tunnel

Aujourd'hui en Belgique, le surendettement est avant tout une affaire de pauvreté. Martine et Marie-France l'ont subi suite à un parcours gâché par les accidents de la vie. Depuis, elles retrouvent un peu d'espoir grâce à un groupe de soutien expérimental.

JULIEN COLLINET

Elles ont traversé des tempêtes. Malgré les ouragans de la vie et des accidents, qui pense-t-on, n'arrivent qu'aux autres, Martine et Marie-France gardent le cap. Les deux cinquantenaires affichent même une certaine coquetterie que l'on ne soupçonnerait pas chez des personnes qui ont vécu le surendettement. Les deux amies ne se connaissaient pas il y a encore un an. Aujourd'hui, elles ne cachent pas une complicité évidente, se soutenant mutuellement, riant de leurs déboires et revendiquant une colère commune. Martine connaît par cœur l'histoire de Marie-France et inversement. Cette dernière, psychologue spécialisée dans la criminalité, s'est retrouvée veuve suite au cancer du palais de son mari. Mère isolée avec deux enfants, elle ne peut plus assumer son travail et entreprend des études de comptabilité. Elle retrouve

un emploi avec des horaires moins contraignants. Comme si le malheur sonnait toujours deux fois, son fils tombe à son tour malade à l'âge de 15 ans, touché par deux tumeurs au cerveau. « L'hôpital a proposé de le mettre en soins palliatifs. Ils ont dit qu'il n'atteindrait jamais ses 18 ans. » Entre-temps Marie-France reste au chevet de son fils et perd son emploi. « La santé de mon enfant passait avant tout le reste. » La mère décide d'emmener son fils dans un autre hôpital, spécialisé en neurologie. Mais à ses frais. Elle est alors allocataire, et ne peut être remboursée dans un établissement différent. Son enfant guérit, mais les factures de santé s'accumulent. « Au lieu de demander l'aide du CPAS, j'ai eu la mauvaise idée, en 2010, d'aller voir mon banquier. J'avais entière confiance en lui. » La banque lui accorde un premier, puis un second crédit. « Ils m'ont même proposé d'augmenter le montant. Je leur ai demandé si c'était la bonne solution, j'étais au chômage. Ils n'ont jamais tiré la sonnette d'alarme. »

LA PEUR DU REFUS

L'histoire de Martine relève aussi du parcours du combattant. Après l'échec d'un deuxième mariage : « il était routier, on ne le voyait presque jamais », elle se retrouve seule avec ses deux enfants. « Je souhaitais qu'ils aient une bonne éducation. Je les ai inscrits dans l'enseignement catholique. Ce choix, j'ai dû le payer. » Martine travaille alors comme femme de ménage salariée le jour, enchaîne le soir chez des particuliers et sur du repassage à domicile. « Le week-end je faisais madame-pipi. » Quand, à 16 ans, son fils entame des études d'hôtellerie, elle contracte un premier crédit. « Je n'en avais jamais ouvert auparavant. Même pour un meuble, je payais cash. » À la fin des années 90, elle refuse d'acquitter une taxe régionale trois années de suite. « Ma plus grosse connerie. J'estimais que c'était injuste, que je n'avais pas assez pour moi et mes enfants. » L'administration fiscale lui réclame les montants impayés « multipliés par trois. J'ai dû reprendre un deuxième crédit. » Acculée par les dettes et la surcharge de travail, la mère de famille sombre dans la dépression « Physiquement et moralement, mon corps n'en pouvait plus. En 2010, j'ai



© Sergio Pani

eu un accident domestique, mon bras a été à moitié paralysé. J'ai perdu mon emploi. » Les deux femmes rentrent en règlement collectif de dettes. « Je devais 9000 euros », précise Martine. Leur dossier est confié à un avocat et elles doivent subvenir à leurs besoins avec moins de 1100 euros mensuels. À l'époque, Marie-France a toujours un enfant à charge. Depuis, elles ont la dent dure contre leur médiateur. « On ne vous respecte pas, on vous colle une image », se désole Marie-France. « Lors de la naissance de mon petit-fils, je lui ai offert un cadeau, on me l'a reproché », continue Martine. En cas d'urgence, une personne surendettée peut demander un extra à son médiateur. « Je n'ai jamais osé le faire. Par peur du refus et de l'échec. Tout devient un luxe. Pour m'offrir une connexion internet, j'ai diminué par deux mes doses de médicaments. Est-ce que ça fait partie de la dignité en 2014 d'avoir Internet ? »

LE BESOIN DE PARLER, D'ÊTRE ÉCOUTÉ

La privation fait alors partie du quotidien. Elles perdent également leurs amis. « Il y a une période où je ne mangeais qu'un jour sur deux », continue Marie-France « quand vous êtes mère il n'y a rien de plus horrible que de priver son enfant. » À l'automne 2013, chacune entend parler de la création d'un groupe de soutien au Centre d'appui aux services de médiation de dettes de Bruxelles. « Je n'avais pas bu de café depuis 15 jours. J'y suis allé parce qu'on en servait avec des biscuits. » Les initiateurs du groupe ont souhaité baser leur travail sur le dialogue. « On a voulu créer un cadre convivial, sans jugement, où la parole était libre. Il faut que ces personnes reprennent la main sur une

situation qui leur a échappé. Certains ont, depuis lors, retrouvé du travail ou une utilité sociale », explique Alain Joret, l'animateur du groupe. Une scène de théâtre a même été créée, les acteurs rejouant leur rencontre avec leur médiateur. Pour les deux femmes, le groupe s'apparente à une deuxième famille. « Quand vous êtes endetté, vous n'êtes plus rien aux yeux des autres. Là on est écouté, on est compris. On se rend compte que l'on n'est pas le seul », continue Marie-France. Des échanges et de l'entraide se mettent alors en place. « On a notre Mme Bon-Plan » s'enthousiasme Martine. « Elle me donne les adresses des expositions gratuites, ça égaie mon quotidien. » Les deux femmes apprennent aussi l'existence de restaurants sociaux et de colis alimentaires « Ça, aucun assistant social ne me l'avait jamais dit ! Reste encore à oser pousser la porte de ce genre d'établissement. Mais, porté par les autres, on accepte. » Les deux amies considèrent aujourd'hui le chemin effectué et reconnaissent qu'elles n'auraient jamais parlé aussi librement de leur histoire il y a encore un an. Leur regard sur le monde a définitivement changé. « Aujourd'hui, on existe par ce que l'on peut s'acheter. Mon plaisir à moi, ce n'est pas grand-chose : manger une frite avec mon fils, c'est un moment de fête », poursuit Marie-France. « Fortis m'a cassée pour 3500 euros. Pourtant quand eux sont tombés, ce sont les citoyens qui les ont aidés. » Si elles réclament toutes les deux la création d'autres groupes similaires, leur situation financière s'est améliorée, mais reste précaire. La dette de Marie-France a été effacée, celle de Martine est gelée pendant 5 ans « mais on est condamnées à vivre avec nos 1000 euros mensuels. Et on sait que ce sera le cas pour le reste de notre vie. »

« Tout devient un luxe. On vous reproche le moindre extra. »

